**Conseil municipal du mercredi 29 janvier 2014**

**Débat d’orientation budgétaire 2014**

Monsieur le maire, chers collègues,

Quelques mots au moment de ce débat d’orientations budgétaires.

Notre situation financière est relativement saine. En cela vous avez raison et nous le reconnaissons bien volontiers.

Cette situation, nous la devons tout d’abord à notre produit fiscal encaissé.

En d’autres termes, aux compensations issues des impôts locaux, aux compensations intercommunales, mais surtout et avant tout aux impôts dont s’acquittent les ménages quimperlois, de plus en plus en plus nombreux, (ce qui n’est pas sans conséquences positives sur nos finances).

Pour s’en convaincre il suffit de prendre connaissance des chiffres suivants. En 2008, le produit total de fiscalité encaissé était de 8,960 millions d’euros. Il est aujourd’hui de 10,3 millions d’euros soit deux millions d’euros ce plus, ce qui chacun l’aura bien compris est considérable.

Et cette situation nous la devons vous le savez à l’augmentation des impôts de 2009 de près de 19%, et ce n’est pas la baisse modique de l’année passée qui a changé la donne, et à la baisse du taux de l’abattement général à la base de la taxe d’habitation en 2011.

Vous détenez de ce point de vue le record de l’augmentation des taux dans notre département pour le mandat écoulé, que dis-je en Bretagne.

Et nous la devons aussi à un effort d’investissement relativement modéré pour la durée d’un mandat, si ce n’est l’année 2013 marquée par les travaux de Notre Dame, du parking Ste Croix et de la Place Charles de Gaulle.

Mais celle-ci n’est nullement due à ce que vous appelez une « gestion budgétaire optimisée ».

Comme votre soit-disante lutte contre les impayés qui permettraient que des marges de manœuvre se dégagent. Je fais ici référence à la page 12 de votre DOB.

J’ai demandé à vos services les montants admis en non-valeur au cours des deux derniers mandats sur le budget principal et les budgets annexes.

Résultat : Mandat 2001/2007 : 134 652,97€, soit 19000 euros annuellement et Mandat 2008/2013 : 104 134,57 soit 17000 euros annuellement.

2000 euros. Ce serait donc cela la fameuse différence entre une municipalité à la gestion rigoureuse, et une municipalité dispendieuse et laxiste ! Soyons sérieux.

Vous n’avez pas au cours de ce mandat maîtrisé les dépenses de fonctionnement comme vous aimez à nous le faire croire.

Vos dépenses réelles de fonctionnement n’ont eu en fait de cesse d’augmenter.

Ceci étant dit, regardons ensemble l’avenir.

Vous l’avez dit, les recettes de fonctionnement vont être de plus en plus contraintes. C’est un fait.

Une véritable maîtrise des dépenses va donc devoir s’imposer si nous voulons investir à un rythme suffisant pour répondre aux attentes exprimées par les quimperlois.

Cela suppose une gestion d’une rigueur extrême et des choix difficiles et délicats.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont au cours de votre mandat augmenté. Celles consacrées au personnel notamment. Elles représentent aujourd’hui 55,42% des « dépenses de personnel net/dépenses réelles de fonctionnement ».

Pour faire baisser ce taux et les dépenses de personnel, vous avez choisi l’externalisation des services et la suppression nette de quatre emplois en 2014.

Cette voie est très étroite car chacun sait qu’à terme elle peut nuire à la qualité du service public.

Aussi, il me semble qu’à l’avenir une autre voie doit être privilégiée, celle de la mutualisation des services, en particulier avec la Cocopaq.

Je suis étonné que cela ne soit évoqué ici car nous le savons les intercommunalités devront adopter avant mars 2015 un « schéma de mutualisation des services ».

La mutualisation des services est d’ailleurs financièrement encouragée : l’article 39 du projet de loi de développement des solidarités territoriales et de la démocratie locale prévoit de modifier les modalités de répartition de la dotation d’intercommunalité à partir de 2015 en fonction d’un coefficient intercommunal de mutualisation.

Il est ainsi prévu de créer une nouvelle part au sein de cette dotation, dénommée « dotation de mutualisation », pour inciter les établissements publics à mutualiser leurs services. 10 % de la dotation d’intercommunalité seraient répartis à partir de 2015 en fonction d’un coefficient de mutualisation.

Cette voie me semble donc devoir être privilégiée à la suppression d’emplois.

Quant à la nécessaire maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, elle passe aussi et nous le savons par une véritable prise en compte par l’intercommunalité de nos charges de centralité, et par un véritable pacte financier et fiscal avec la Cocopaq.

Or votre DOB n’en dit pas un mot. Et pourtant vous n’avez eu de cesse de nous dire que cela était un incontournable, et à raison, mais force est de constater qu’il y des mots aux actes un gouffre puisque vous n’avez nullement fait avancer ce dossier, faute de proposition faîte durant tout ce mandat.

Je sais ce que vous allez me répondre « la gouvernance de la Cocopaq »…

Et bien il va falloir en changer ! J’invite donc les quimperlois à nous y aider en élisant en mars prochain des élus en capacité de dialogue, en capacité de négocier un compromis gagnant-gagnant avec l’exécutif communautaire. Pour notre part nous y sommes prêts et avons en la matière quelque expérience…

Je finirai mon propos en évoquant votre PPI. Un PPI à horizon restreint puisqu’il n’évoque que les années 2015 et 2016.

Concernant les « investissements courants » vous annoncez 2 millions d’euros ce qui est assez exceptionnel. Pouvez-vous en donner les raisons ?

Il met en avant les opérations engagées. Elles font consensus je crois. Le Gymnase de Kerjouanneau et l’hôpital Frémeur.

Il évoque des opérations dont les montants seront certainement à revisiter à l’avenir. Que ce soit pour le PEM où vous annoncez pas moins de 1million d’euro en moins que l’année passée, la voirie de la base de canoë ou l’IME, votre PPI me semble d’une prudence coupable tant les montants semblent minorés.

Quant aux autres investissements dont notre cité aura besoin pour être la ville agréable à vivre que nous voulons bâtir :

Et bien laissons le soin aux candidats à l’élection municipale d’en définir les contours et aux quimperlois de faire leur choix.

Je finirai mon propos par les recettes d’investissements qui permettent de financer ses investissements structurants. Pouvez-vous nous dire pourquoi vous prévoyez 5 millions d’euros d’emprunt en moins.

Merci de votre attention et de vos réponses.

MQ